UPIC BIP

Union des Parents Indépendants de Colombes

Lettre Ouverte à Monsieur le Maire Philippe Sarre et au Conseil municipal.

Colombes, le 24 janvier 2014

Objet : **Installation Maternelle Maintenon au Collège Taillade**.

Monsieur le Maire,

Peut-être ne prenez vous pas assez la mesure du mécontentement de nombreux parents et c'est pourquoi, nous vous adressons cette lettre ouverte.

Nous sommes des parents d'élèves et nous sommes **particulièrement inquiets** par cette décision d'installer des petits enfants dans un bâtiment de type Pailleron aux structures métalliques style Bender qui, outre le fait qu'il soit inadapté pour une maternelle - trop grand, trop d'escaliers -, est particulièrement dangereux car hautement inflammable. En son temps, lorsque c'était le Collège Jean-Baptiste Clément, il avait d'ailleurs été fermé et reconstruit plus loin. Abandonné pendant des années puis réhabilité en 2006, lors des travaux du collège Lakanal, ce bâtiment était censé servir de base arrière ''provisoire'' lors des travaux dans les écoles de Colombes. Mais depuis le temps, les écoles se suivent et le provisoire ressemble à du définitif. Encore plus pour nous, Maternelle Maintenon, puisque nous savons désormais que nous sommes là **pour au moins 5 ans** et peut-être même définitivement. Vous nous avez menti, le mot est fort mais c'est ainsi que le ressentent beaucoup de parents : Lors du déménagement de l'école pour cette rentrée, il nous a été dit que des travaux devaient commencer dès septembre, le déménagement du Centre de Loisirs a même été précipité. Or, à ce jour, nous pouvons constater qu'aucuns travaux n'ont débuté, puisque des classes de CP sont installées en lieu et place de la Maternelle ! Nous savons que l'école élémentaire est en sureffectif et que les travaux d'agrandissement lui seront destinés ; le choix a été fait de privilégier l'élémentaire à la maternelle. Pourquoi ne pas avoir gardé la maternelle et transféré l'élémentaire qui, au vu de sa vétusté dans les sanitaires et les couloirs, aurait grand besoin de travaux ? Ne parlez pas de sureffectif en maternelle, nous savons qu'une classe sera supprimée l'année prochaine car il y a moins d'enfants.

.
UPIC – 4 place du Général Leclerc – 92700 Colombes
e-mail UPIC Maintenon Maternelle : parents_eleves.mater_maintenon@yahoo.fr
www.upic.asso.fr

Votre décision manque de transparence et pour le moins d'explications à l'égard des familles. Devant ce fait accompli, nous sommes en droit de réclamer certains changements.

Le plus urgent : qu'en est-il du diagnostic et des réparations qui doivent être faites concernant les **défaillances du système électrique** ? N'est-il pas totalement inconscient dans un bâtiment qui peut flamber comme une allumette (vous connaissez bien l'histoire du Lycée Robert Schuman de Colombes, bâtiment identique à Taillade et pourtant rénové, qui a brûlé entièrement en 1992.) de ne pas résoudre des problèmes électriques ! Devons-nous vous rappeler, que pour un bâtiment avec des structures métalliques comme Taillade, et qui peut s'écrouler dès 500°C, il faut évacuer au maximum en 5mn ? Pensez-vous raisonnable de croire que 261 petits de maternelle en panique puissent évacuer ce collège assez vite ? Est-il normal que les **fenêtres ne s'ouvrent pas** et que l'on refuse de les changer à cause du coût ? Idem pour la simple installation de grooms sur les portails extérieurs qui restent souvent ouverts ? Car dans un mélange des genres étonnant, comme vous l'aurez vu dans notre pétition pour le déplacement du Centre de Loisirs, des associations d'adultes se trouvent au sein de l'école.

Autre point noir : **Les horaires pour récupérer nos enfants**, entre Maintenon et Taillade. Pendant un trimestre, on nous a accordé de pouvoir à 16h20 récupérer les petits pour ensuite aller chercher à 16h30 les plus grands à Maintenon. Depuis la rentrée des vacances de Noël, pour des raisons de sécurité, l'Education Nationale **a supprimé cette « faveur »**, en pensant sans doute que dans ce laps de temps, les parents avaient réussi à acquérir le don d'ubiquité ! Puisque nous voilà dans cette situation ubuesque par votre décision de nous installer à Taillade, peut-être pourriez-vous proposer un service de garde au frais de la Mairie dans une salle de l'école …

Enfin, est-il tout simplement sensé de laisser des enfants âgés de 3 à 6 ans dans cet ancien collège ?

Convaincus de la justesse de notre cause et du fait que tous nos élus sont concernés, nous avons décidé de rendre notre lettre publique et de l'adresser à tous les membres de votre conseil municipal.

Dans l'attente de votre action, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

UPIC – 4 place du Général Leclerc – 92700 Colombes
e-mail UPIC Maintenon Maternelle : parents_eleves.mater_maintenon@yahoo.fr
www.upic.asso.fr